235e

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C. VI. N 1604

ut felicitati est quantum velis posse, sic magni-
tudinis velle quantum possis

S'il Cest le souverain Bonheur que de pouvoir
faire tout le bien qu'on veult C'est le comble
de la grandeur, de vouloir faire le bien
qu'on peut

telle est la devise de l'auteur qui a envoyé
a L'academie a la mémoire qui a pour titre

toucher dont les auteurs aboont point parlés
pour prouver l'accouchement necessité
etayé d'observations

Moyen simple et facile de prouver
le travail dans la nécessité, ainsi que
de reveiller les douleurs propres pour
l'accouchement, par l'opération de la main
seule.

L'auteur, apres avoir louangé Mr Vermond
d'avoir fondé a perpetuité une Medaille d'or,
cètre etendu sur l'emulation que cela
alloit exciter parmi ceux qui s'occupent de
cette branche de la chirurgie, fait entrevoir
Combien de Connoissances vont etre developées
~~et que plus~~ une suitte d'observations utiles ~~vont etre~~
envoyés a L'academie de toute part.

Cette sept pages
Sureau

ARC 50
N° 139

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

il poursuit, en disant que tous les efforts de l'accoucheur doivent tendre a simplifier, et perfectioner les operations, a Eloigner, et Banir meme s'il est possible les instruments employés la plus part du tems avec trop de précipitation et sans necessité.
il citte Ensuitte quelques observations dans les quelles, il raporte que des chirurgiens appelés pour secourir des femmes, dans des accouche-mens naturels, s'étant servis d'instruments sans succes les accouchemens s'étoient ter-minés Ensuité spontanement.

Ce Memoire pouvoit-etre consideré sous deux aspects.

Sous le premier, il nous annonce un touché nouveau, que L'auteur designe par les noms d'auxiliaire titillant, au moyen du quel il pretend susciter le travail lors meme qu'il n'y a rien de preparé, que L'orifice est fermé que la femme est sans douleur, et qu'elle n'est point En travail.
pour prouver qu'a l'aide de ce toucher auxiliaire titillant, il poura obtenir un succes parfait, dans des circonstances ou il n'y auroit pour tout autre aucun espoir de reussite, il rapporte l'observation Sieme

dans la quelle il dit avoir été appelé pour Mde. xxx Enceinte de huit mois. l'avoit trouvée sans connoissance les dents serées, dans l'état apopletique suitte d'une chutte, et quelle etoit dans cet Etat facheux depuis 24 heures. apres lui avoir prescrit une boisson théiforme de fleurs de tilleuil des lavemens, une potion appropriée a son Etat, lui avoir fait appliquer des emplastres vesicatoires aux jambes pour seconder celles qu'on avoit deja mis au col. il voulut proceder a l'accouchement. il toucha la malade, trouva l'orifice de la matrice exactement fermé, sans aucune préparation ni disposition à se dilater. Ce fut alors quil se decida a employer ce toucher auxiliaire titillant. je fis dit il avec mon doigt indicateur des titillations menagées a l'orifice que je ne quittai point que le genre nerveux ne fut affecté, que la malade ne fut reveillée les douleurs pour lors commencerent le travail se Manifesta, et au bout de deux heures l'orifice fut telement dilaté quil lui permit de faire l'accouchement forcé.

par le touché titillant et auxiliaire, il pretend encor donner une telle action a la matrice, quil viendra a bout de charier

une tete Enclavée.

il etaye Encor cette proposition par l'observa-
-tion 4ieme dans la quelle il dit avoir été
appelé pour secourir une femme qui depuis
trois jours etoit en travail, et dans l'etat le
plus critique et le plus facheux, que l'ayant
touché, il sentit un cordon fort etranglé
par une tete enclavée au passage depuis deux
jours. que comptant beaucoup sur son touché
auxiliaire et titillant il commença a operer
avec son doigt indicateur en fesant avec
beaucoup de menagement de petites titillations
autour de l'orifice de l'uterus, que peu
a peu les douleurs se reveillerent, conti-
-nuant toujours de promener son doigt qui
dit il chatouillait cette partie sensible,
au bout de deux heures le travail devint
tel que cet accouchement fut terminé heureu-
-sement.

~~L'exposé de~~ Tels sont les avantages que
l'auteur du memoire dit avoir retiré plusieurs
fois, et en differentes circonstances de cet
espéce de toucher.

L'exposé de l'auteur en egard au touché
qu'il propose nous offre trois choses a
considerer.

La 1ere si il est nouveau
la 2ieme si son utilité est prouvée
la 3ieme si par le toucher on peut rendre
possible la sortie d'une tête enclavée.

1° D'après lui même, le toucher qu'il
donne comme nouveau, étoit connu des
auteurs. il rapporte que tous en ont reconnu
l'utilité, qu'ils en ont fait usage dans plusieurs
cas, et que ce n'étoit point pour remplir
les memes vues que lui, qu'ils ~~l'employoient tous~~ ce
Mais les auteurs s'en servoient comme
lui pour titiller la matrice et en reveiller
~~l'action~~ ~~avant~~. M^r^ Levret en parle specialement.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

2°. la 2ieme observation est en faveur
du toucher titillant. la malade n'étoit
qu'a son 8eme mois, elle n'étoit nullement
en travail, elle étoit depuis 24 heures
dans l'état apopletique a la suitte d'une
chutte. le toucher titillant suivant l'auteur
la tirée du danger qui la menaçoit,
et l'accouchement a été terminé.
si nous scrutons cette observation, elle

nous fait voir, que l'etat dans lequel
se trouvoit la malade, etoit determiné
par une commotion legere occasionné
par la chute, et quil ne falloit autre
chose que les remedes quon a employé.
et nous sommes intimement persuadé que
le toucher qui a determiné le travail
et facilité l'accouchement, a été mis
en usage a contre tems; quon auroit
du l'abandonné a la nature qui l'auroit
terminé un mois apres: ce qui eut eté plus
avantageux en conservant suivant toute
apparence la vie de l'enfant:

3°. Le toucher titillant que l'auteur
dit dans la 4ieme obser avoir procuré
la sortie d'une tete enclavée, a-t-il
reellement rempli cet objet; c'est ce ~~[illegible]~~ que tout
chirurgien ~~a~~ auroit de la peine a croire, et ce qui nous
dispense de discuter ce point.

Quand au second ~~[illegible]~~ aspect sous
lequel nous avons dit, qu'on pouvoit
considerer le mémoire, l'auteur y parle
de l'abus et du danger des instrumens
il pretend que dans les cas ou l'on auroit

trop temporisé a terminer des accouchemens, il les favoriseroit toujours par la maniere que ~~qu~~ Botte Ger quil dit le mettre toujours a labri de lusage des instrumens. il a levé Etayer son assertion par differentes observations, qui ne prouvent rien Et qui sont absolument inutiles a l'avantage quil preconise.

Si nous resumons ce qui vient d'etre dit, nous conclurons, quil seroit dangereux d'abuser du touché proposé, Et de le mettre En usage, pour determiner le travail, surtout lorsque la femme n'est point a terme; quil ne seroit point raisonable de croire avec l'auteur du Memoire, quil puisse procurer le declavement d'une tete, Et rendre inutile dans presque tous les cas lusage des instrumens. ce qui nous fait presumer quil najoute rien a Lart.

Coutouly

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE